

## Message de Monsieur Alex FALCE

### Président du l'Union des Retraités de Monaco

**Chers Camarades,**

Au nom de l'Organisation que j'ai l'honneur de présider, **l'Union des Retraités de Monaco**, (U.R.M.) je vous souhaite plein succès pour votre Congrès.

En quelques mots, je vous présente **l'U.R.M.** qui a été créée en décembre 1949, à l'initiative de **l'Union des Syndicats de Monaco**, (U.S.M.). **Elle fêtera donc ses 70 ans cette année.**

Ce n'est pas un syndicat à proprement parlé, mais une Association qui a pour but de resserrer les liens de solidarité et d'entraide qui unissent les membres et d'améliorer, par tous les moyens, qui sont en son pouvoir, leur situation morale et matérielle.

Cette phrase est inscrite dans ses statuts. Ce n'est pas seulement une phrase, c'est notre raison d'être, ce pourquoi notre Conseil d'Administration est chargé de mettre tout en œuvre pour y parvenir. Que ce soit au niveau des loisirs, mais surtout pour mener les actions indispensables et nécessaires pour obtenir satisfaction sur nos revendications concernant le maintien ou l'amélioration du pouvoir d'achat des pensions de retraite ou tout autre amélioration sociale, comme les remboursement des soins.

L'Union des Retraités de Monaco mène une action continue et perspicace dans ce sens, souvent avec succès.

Nous sommes la seule Association de Monaco à pouvoir agir pour le bien matériel et moral de nos adhérents, et au-delà, de l'ensemble des retraités de Monaco.

Nous sommes persuadés que l'URM qui, avec l'USM, a traversé durant ses 70 ans d'existence, toutes les péripéties, les aléas, les succès ou les revers de la chaotique histoire sociale monégasque d'après-guerre, est aujourd'hui plus que jamais, une organisation nécessaire.

Elle est un porte-parole légitime, un allié précieux d'une large fraction de la population de Monaco, et de tous les salariés qui ont participé à la vie économique monégasque et qui, aujourd'hui, sont devenus des retraités.

Les buts et le rôle que lui attribuent ses statuts et qui font de l'URM un organe de défense et de promotion des intérêts matériels et moraux de ses membres,

rejoignent ou recourent les propres objectifs que les syndicats étendent à l'ensemble du monde du travail.

Il est donc naturel et légitime, que se manifeste selon les besoins une parfaite synergie d'actions entre nos deux organisations, à l'exemple de la défense des prestations familiales ou maladie, le maintien et le retour aux Caisses Sociales de Monaco pour ceux qui y ont été rejetés parce que domiciliés en dehors de Monaco après y avoir travaillé tout ou partie de leur carrière.

De même, sur la question de la rémunération salariale, de la durée du travail, (Précarité à outrance), qui influent directement sur le niveau des cotisations encaissées par la Caisse de Retraite et les Caisses Complémentaires, et donc sur la stabilité et le potentiel de la valeur du « point de retraite » qui conditionnent le montant des pensions.

Le niveau et la persévérance des actions que mène l'Union des Retraités pour la préservation et la revalorisation des pensions, conjointement avec l'Union des Syndicats, influenceront directement sur l'avenir des retraités présents et futurs.

Nous remercions le soutien que votre Secrétaire Général, le Camarade QUIM BOIX, nous a fait part lors de nos différentes actions menées sur Monaco. Soutien que nous n'avons pas manqué de faire connaître à nos adhérents et aux salariés et retraités qui étaient en lutte.

Et c'est donc tout naturellement que les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter un grand et bon Congrès.

Alex FALCE - Président de l'Union des Retraités de Monaco